

Préciser la date estimée de la publication :

Adresse URL manifestation (si disponible) :

Argumentaire scientifique du colloque

Collaborations

Le projet implique-t-il d'autres unités et/ou collègues en lien avec l'INSPE ? Si oui, précisez lesquelles (nom de l'unité, établissement(s) de rattachement) :

Budget et calendrier prévisionnels simplifiés

Dépenses		Recettes <i>(préciser quels sont les cofinanceurs et si les cofinancements sont obtenus)</i>	
Type de dépenses	Montant (en €)	Financier	Montant (en €)
Missions		AO INSPE Versailles (ce qui est demandé à l'INSPE)	
Communication		Cofinancier 1	
Equipement		Cofinancier 2	
Frais de bouche		...	
Publication ^{(1) (2)}		...	
Autres (à préciser)		...	
TOTAL		TOTAL	

NB : le budget doit être équilibré, c'est-à-dire que le montant total des dépenses doit être égal au montant total des recettes.

Descriptif des actions à financer par l'INSPE avec leur calendrier prévisionnel *(si possible, joindre les devis correspondants)* et commentaires éventuels

¹ L'aide à la publication ne peut être incluse qu'en cas de parution des actes la même année que la manifestation. En cas de publication sur l'année civile postérieure à celle de la manifestation, établir une demande à l'aide du formulaire de soutien à la publication des actes.

² En cas d'octroi d'une aide à la publication par l'INSPE, il est attendu que le logo de l'INSPE assorti de la mention « publié avec le soutien de l'INSPE de Versailles » figure dans le volume. Un exemplaire justificatif devra être adressé à la direction de l'INSPE.